

Grands gibiers



FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS
de grands gibiers du Québec

Juin 2008

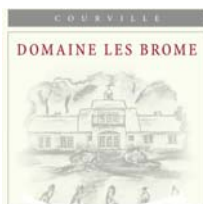
express

UN MOT DU PRÉSIDENT

Nos partenaires



vignoble de
l'Orpailleur



Bonjour à tous et à toutes!

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous remercier d'adhérer nombreux et nombreuses et tout à fait volontairement à vos associations respectives. C'est grâce à ces contributions que votre Fédération poursuit ses actions et développe des outils visant à rendre performant le secteur des grands gibiers. Lors de la dernière assemblée générale annuelle, vous nous avez d'ailleurs signifié vos principales priorités afin d'atteindre ce but : sécurité du revenu, services-conseils, classification des carcasses et certification. La Fédération y travaillera cette année tout en répondant avec célérité aux urgences qui lui seront soumises.

Parmi ces urgences, certaines font l'actualité : l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), la traçabilité et l'identification obligatoire des cervidés et de nouveaux cas de maladie débilitante chronique (MDC) dans l'Ouest canadien. Ces points vous seront résumés plus bas dans le présent document. Certains de nos outils chèrement développés se voient menacés par ces modifications à l'ACI et la FEGGQ veille au grain!

Elle ne peut le faire cependant sans la vigilance constante et le travail soutenu de ses associations affiliées. La FEGGQ est un tout parce qu'elle est composée de ses parties, parties qui l'alimentent et la secondent. C'est pour cette raison que je tiens à souligner le travail de tous les administrateurs affiliés et à remercier tous nos anciens pour le temps et l'énergie consentis au développement de notre secteur. Chacun d'entre eux apporte son lot d'expériences et ses talents et les met au service de l'équipe et des éleveurs.

Je tiens à remercier M^{me} Raymonde Garant pour ses quatre années à la barre d'une fédération comptant autant de chandelles! Plusieurs beaux outils ont été développés sous sa gouverne et font notre fierté : la certification, *Les grands gibiers dans votre assiette*, le *Guide de découpe* et les DVD sur la manipulation des grands gibiers, pour ne nommer que ceux-ci. Je félicite également M^{me} Marylène Tessier, nouvelle maman et anciennement secrétaire générale de la FEGGQ, qui nous a quittés pour relever de nouveaux défis dans la région de Québec. Je remercie par le fait même M^{me} Martine Beaulé, secrétaire par intérim pendant son congé de maternité et maintenant chez Agri-Traçabilité Québec inc. (ATQ), qui a su relever le défi des grands gibiers cette année! Depuis avril dernier, la direction de la Fédération est assumée par notre nouvelle secrétaire générale, M^{me} Annie Tessier. Avec sa formation en agronomie et ses dix années d'expérience à titre d'agente au service de la vie syndicale et du développement régional de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, la FEGGQ, j'en suis convaincu, saura manœuvrer dans les eaux troubles des modifications réglementaires et législatives qui bouillonnent actuellement.

Bon été à tous et toutes!

Gaétan Lehoux, président

ACTUALITÉS

Accord sur le commerce intérieur

Le Québec s'apprête, conjointement avec les autres provinces canadiennes, à signer le renouvellement de l'ACI. Les modifications proposées à l'Accord auront pour effet de limiter, sinon d'empêcher, le Québec d'exercer sa compétence constitutionnelle en matière de commerce local.

Par exemple, toutes les mesures techniques adoptées au Québec pour sécuriser le marché local (étiquetage, traçabilité, normes de composition, couleur), même si en fait elles n'empêchent pas le commerce, pourraient être contestées par les autres provinces ou par des entreprises sur le seul argument qu'elles entraînent des frais supplémentaires aux entreprises concernées. L'exemple de la couleur de la margarine est le plus facile pour illustrer la problématique : un industriel alimentaire pourrait contester que cela lui occasionne des frais supplémentaires.

En ce moment, nous ne sommes pas en mesure de constater tous les impacts de telles modifications sur l'ensemble de nos productions. Certains ajustements doivent être faits pour assurer une meilleure protection de nos outils développés (certification « Grands gibiers du Québec certifiés^{MD} », traçabilité chez les cervidés, etc.). On ne veut surtout pas un « nivellement par le bas » de la qualité de nos produits offerts au québécois sur la seule base que certaines provinces ne sont parvenues à nos standards de qualité. Ce serait impensable!

Surveillez la Terre de chez nous du 2 juillet!

Un règlement sur l'identification obligatoire des cervidés au Québec

Le gouvernement québécois a mis à l'étude, le 14 mai dernier, un règlement visant à modifier le Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux afin d'y inclure tous les types de cervidés d'élevage. Les personnes intéressées, dont la FEGGQ, l'ACRQ et l'AEWQ avaient jusqu'à la fin juin pour émettre des commentaires au ministre sur cette réglementation. Dans l'ensemble, tous se sont dits déçus de constater que l'identification n'était pas obligatoire pour les moins de six cervidés.

Quels types d'animaux seront visés? Toutes les espèces de cervidés élevés ou gardés en captivité : en partant des cerfs rouges, wapitis, orignaux, daims, caribous, en passant par les Muntjaks, les cerfs de Virginie, les cerfs Sika, jusqu'aux cerfs muets et à queue noire (élevés dans les zoos seulement) ou toute autre espèce non encore répertoriée.

Qui devra s'inscrire auprès d'Agri-Traçabilité Québec inc.? **TOUS** les propriétaires ou gardiens de cervidés, les futurs propriétaires et les importateurs. Ils fourniront, en plus des coordonnées habituelles, le numéro d'identification ministériel (NIM), l'adresse des sites, les espèces par site, les activités exercées (bois de velours, venaison, reproduction, loisir), et, le cas échéant, le numéro et la catégorie de permis du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) (zoo, ferme cynégétique, etc.).

Quand identifier les cervidés? Au plus tard le 31 décembre de l'année pour tous les cervidés nés au cours du printemps de la même année. Sera exempté d'identifier à cette date le propriétaire n'ayant que cinq cervidés ou moins au 31 décembre. Cependant, comme il doit s'inscrire à ATQ, tous les cervidés qui quitteront son site d'élevage devront alors être identifiés. Tout animal provenant de l'extérieur du Québec est intégré à un élevage de cinq cervidés et plus = identification.

EN BREF

24 nouveaux cas de MDC dans l'Ouest canadien!

Nous apprenions récemment que 24 nouveaux cas de la maladie débilitante chronique (MDC) ont été détectés chez des cerfs sauvages à la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ces nouveaux cas portent à 53 le nombre total répertorié depuis 2005, année où l'Alberta avait commencé à tenir un répertoire des cas détectés.

Des discussions sur une implantation de la traçabilité dans l'ouest ont cours présentement. Nous ne savons cependant pas à ce stade si le système que veut développer l'Ouest sera compatible avec le système que nous propose, depuis maintenant cinq ans, ATQ.

À ce jour, le Québec demeure exempt de MDC.

SERVICES-CONSEILS

La FEGGQ, en collaboration avec l'UPA, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et le réseau Agriconseils, a développé une offre de services-conseils pour les éleveurs de grands gibiers.

Depuis septembre 2007, les services-conseils, offerts par M. Juan Pablo Soucy, agr., vous permettent de rendre performants vos élevages ou de bien préparer votre passage vers la certification.

On peut joindre M. Soucy, conseiller grands gibiers, aux coordonnées suivantes :

Téléphone : 418 210-3919, télécopieur : 819 850-3429, courriel : juan@agronor.ca ou <http://www.agronor.ca>

PAÎTRE OU NE PAS PAÎTRE?

Conférence sur l'alimentation des grands gibiers.

Juan Pablo Soucy présentera, le 9 juillet prochain, une première conférence sur l'alimentation des cervidés et des bisons.

Le mercredi 9 juillet, de 19 h à 22 h

Place 4213

13, rue de l'Entente, Victoriaville

Coût d'entrée : GRATUIT

Pour toute inscription, communiquez avec :

Josée Maheux, coordonnatrice

Réseau Agriconseils Centre-du-Québec

Téléphone : 819 293-2552

jmaheux@agriconseils.qc.ca

NOUVELLES DES SYNDICATS AFFILIÉS

Bison

L'Union québécoise du bison (UQB) travaille à obtenir l'organisation de la prochaine conférence internationale du bison (IBC) à Québec en 2012 ou en 2014. Une rencontre des principaux décideurs internationaux aura d'ailleurs lieu à Québec en juillet. Nous vous tiendrons informés des suites de cette rencontre.



PAIEMENTS ANTICIPÉS : les paiements anticipés dans l'élevage du bison devraient être disponibles sous peu au Québec! L'UQB collabore présentement avec le *Manitoba Livestock Cash Advance Program Inc.* afin de trouver au Québec un évaluateur apte à recenser les troupeaux des éleveurs intéressés par le programme. Si ce nouvel outil vous intéresse, nous vous invitons à consulter le site du gestionnaire du programme : <http://manitobalivestock.com>. Notez que ce site présente un contenu exclusivement en anglais et que certaines données sur les montants accordés par type d'élevage ne sont pas encore disponibles pour le Québec. Plus de détails devraient nous être acheminés prochainement.

NOUVEAUTÉ EN 2008 : tout éleveur qui adhère présentement à l'UQB et paie sa cotisation régulière de 200 \$ sera reconnu membre pour deux années, soit 2008 et 2009.

Cerf rouge



L'Association cerfs rouges du Québec (ACRQ) a entrepris des démarches auprès d'un acheteur de bois de velours chinois ce printemps. Elle espère développer une relation commerciale à long terme avec ce commerçant. À cet effet, nous sondions en mai dernier nos éleveurs de cervidés et un bon volume d'intentions de mise en marché de bois 2007 et 2008 nous a été acheminé. Au moment de mettre sous presse, nous attendions des confirmations de la part de notre acheteur.

Sanglier

L'Association des producteurs de sangliers du Québec (APSQ) convie les éleveurs à un pique-nique, le samedi 2 août prochain, à l'entreprise de M. Benoît Voghell, les Sangliers d'Europe, située au 516, Montée Bernard, Saint-Émile-de-Suffolk. Pour informations et inscriptions, communiquez avec M^{me} Nathalie Laroche, secrétaire-trésorière de l'APSQ, au 418 878-0010.



Les administrateurs de l'APSQ sont toujours à l'écoute de vos suggestions.

Wapiti

Un éleveur vedette!

Le président de l'Association des éleveurs de wapitis du Québec (AEWQ), M. Mark Hébert, s'est fait chef pour quelques heures en participant récemment à l'enregistrement d'une émission à TQS Trois-Rivières. Cette émission sera diffusée dans la semaine du 14 juillet dans cette région. On verra M. Hébert aux « fourneaux », secondé de l'animateur, afin de concocter une recette de wapiti sur le BBQ!



VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES?

N'hésitez pas à communiquer avec le personnel de soutien à la FEGGQ :

Annie Tessier, secrétaire générale
Lucie Smith, secrétaire
☎ : 450 679-0540, poste 8391

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
www.grandsgibiers.com / info@grandsgibiers.com